

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DE LA REGION D'HESDIN**
22 Rue aux Chiens – 62140 MARCONNELLE
Tel. : 03.21.86.87.06 – Fax : 03.21.86.61.42

CONTRAT D'ABONNEMENT ORDINAIRE AU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU

Frais de mise en service / inscription : 20,00 € sur votre première facture	
Diamètre du branchement : 20	N° de compteur :
Heure :.....h..... Index :	Index :
Date de mise en service du branchement :.... /.... /....	Cyble :
Date de naissance :..../..../....	Employeur :

Entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Hesdin et
Madame, Monsieur,

Joignable(s) au N° de Téléphone suivant :

Qu'un abonnement au service de distribution d'eau désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble sis à :

Tout départ doit impérativement être signalé, les consommations restent à la charge de l'abonné connu.

L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat. Il s'engage à se conformer au règlement du service de distribution d'eau sans préjudice des voies de recours de droit commun. Le contrat de l'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Le règlement de service ainsi que les tarifs sont consultables sur le site :

<http://www-syndicat-des-eaux-hesdin.fr>

Toutes les factures devront être envoyées à l'adresse suivante :

Fait à Marconnelle, le
L'abonné

Le Service des Eaux

NB : les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé, sont indispensables à toute fourniture d'eau, et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie au droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Groupant les communes de BOUIN-PLUMOISON, BREVILLERS, CAPPELLE LÈS HESDIN, GUISY, HESDIN, HUBY-SAINT-LEU, LA LOGE, MARCONNE, MARCONNELLE, SAINTE-AUSTREBERTHE, WAMIN
--